



kosek

Nationale Koordination Seltene Krankheiten
Coordination nationale des maladies rares
Coordinamento nazionale malattie rare

Reconnaissance en tant que Centre pour maladies rares

Cette attestation confirme que le **Centre Maladies rares de Genève** remplit les exigences qualitatives et organisationnelles de la kosek. Il est reconnu par celle-ci comme Centre pour maladies rares.
La reconnaissance est valable jusqu'en décembre 2025.

Ce Centre pour maladies rares est autorisé à utiliser le logo de la kosek pour les Centres pour maladies rares reconnus.



Berne, le 22 mai 2020

Dr. J.-B. Wasserfallen, Président